

ESPACE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « RÉPONSES À LA MARCHANDISATION (ET FINANCIARISATION) DE L'ACTION ASSOCIATIVE »

Fiche-construction feuille de route 2019/2020

DÉNOMINATION

Deux remarques sur le nom de cet axe de travail :

- le plus explicite est aussi le plus longs (donc pas le plus commode) : analyses et luttes contre la marchandisation (voire la financiarisation) de l'action associative.
- à noter la différence/nuance à mettre au clair entre marchandisation et financiarisation : la financiarisation est une forme particulièrement développée (et sophistiquée) de la marchandisation.

CONTEXTE / ENJEUX

La résistance au phénomène de marchandisation du fait associatif est le combat fondateur, inaugural du CAC depuis la création du Collectif en 2010 en [réaction à la circulaire Fillon](#).

Ce travail de résistance a pris, avec le temps, des formes différentes et il a beaucoup contribué à la notoriété du CAC notamment sur la période 2014- début 2017 au moment de l'introduction d'un dispositif nouveau de financiarisation (et donc pas simplement de marchandisation) de l'action associative dans le domaine de l'action sociale : les SIB/CIS.

De nombreuses productions du CAC ont été à ce moment-là remarquées et diffusées assez largement (le livret *Quand le social finance les banques et les multinationales* mais pas seulement, [voir ici la page de notre site](#) centralisant la totalité de ces très nombreuses ressources). Elles sont le fruit du travail d'un petit groupe baptisé « groupe SIB » avec notamment Iréna, Gabrielle Garrigue (collectif *avenir éducatif*) et Eric Denoyelle (collectif *pour une éthique en travail social*).

Après le succès de la rencontre *Quelles réponses à la marchandisation du travail social* organisée le 13 janvier 2017 à Malakoff, le travail du groupe s'est fait moins intensif (suivi de l'actualité sur les SIB, poursuite de l'analyse sur le fond, interventions pédagogiques pour expliquer les tenants et aboutissants du processus, etc.) malgré une tentative 2ème trimestre 2017 d'une réunion régulière, tous les premiers jeudis soir du mois.

A noter qu'un des enjeux identifiés a consisté à ouvrir le groupe de travail à d'autres acteurs que des professionnels du social pour tenter de comprendre, avec une vision transversale, comment ce processus se manifeste dans l'action sociale donc mais aussi culture, écologie, média, accès au droit, solidarité internationale, etc.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU CAC SUR CETTE THÉMATIQUE JUSQU'EN SEPTEMBRE 2019

L'année dernière, entre septembre 2018 et septembre 2019

- Deux ateliers sur le sujet lors de l'université d'été du CAC à Marseille.

À noter : l'un des ateliers a été préparé avec le MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire), il s'agissait de compléter l'analyse du CAC qui consiste essentiellement à comprendre comment les associations sont, de plus en plus poussées vers le marché. Avec la loi Pacte et l'introduction de la notion « d'entreprise à mission », la frontière entre structures lucratives et non-lucratives continue à se brouiller en développant l'affichage d'objectifs sociaux et environnementaux des entreprises.)

- Rédaction d'une tribune proposée au Monde (mais non publiée) [Les bénéfiques toujours pas net des contrats à impact social](#) en réponse à l'article du 7 mars 2019 intitulée [Les débuts laborieux des contrats à impact social](#).

- *L'investissement à impact social : la recherche d'un modèle économique pour s'approprier le social* Texte de JC Boual janvier 2019

Avant septembre 2018

- Juin 2017 : publication de notre livret signé JC Boual [Bref historique de la protection sociale en France](#)
- Septembre 2016 : publication de notre [Lecture critique du rapport KPMG \(sur l'évolution des modèles socio-économiques des associations\)](#) [livret présentant une analyse transversale du phénomène de marchandisation-financiarisation]
- Mars 2016 : publication de notre tribune dans Le Monde [Quand le social finance les banques et les multinationales](#)
- *Septembre 2014 : rapport Sibille*
- 2010 : circulaire Fillon

EN PRATIQUE : LES PROCHAINES ÉTAPES ?

- 2ème quinzaine d'Octobre, atelier « mise en commun des connaissances sur les CIS »

Le manque de transparence et la difficulté d'accéder aux infos sur ces contrats rendent malaisées l'analyse, cependant différents membres/sympathisants du CAC ont récoltés des infos parcellaires qu'il s'agit de mettre en commun pour avoir d'un coup une accélération de la connaissance collective de ces dispositifs (et enclencher l'actualisation de notre travail d'analyse).

- Sur la base de ce premier temps de travail, organiser et structurer la suite du travail de veille avec informationnelle avec un objectif opérationnel simple : mettre sur pied un « mini-observatoire de l'introduction des SIB/CIS en France » (documentation, description, cartographie, etc.).
- Complémentairement il s'agirait de créer un kit à disposition des acteurs concernés (notamment les travailleurs sociaux ou encore les élus des territoires où se mettent en place les CIS/SIB) d'un kit de documentation « *pourquoi-comment comprendre et contrer les Contrats à Impact Social* ».

Mais la marchandisation ne se résume pas aux CIS/SIB, ainsi :

- Notre objectif consiste à réaliser un travail permettant de rendre compte de l'actualité et de l'évolution de cette marchandisation dans tout un ensemble de domaines en s'appuyant sur des réseaux en « première ligne »
 - dans le secteur culturel grâce à l'UFISC et Opale notamment
 - dans le secteur social grâce au Collectif Avenir Educ et au Collectif pour une éthique en travail social
 - dans le (sous-)secteur du social qu'est la psychiatrie sur les organisateurs de la semaine de la folie ordinaire
 - dans le secteur de la solidarité internationale sur le CRID, notamment
 - dans le secteur de l'environnement sur FNE notamment
 - dans le secteur sportif sur la FSGT, notamment

Notre objectif général est qu'en juin, nous avons collectivement progressé dans la capacité des militants-acteurs associatifs à :

- rendre compte de l'évolution de la marchandisation dans leur secteur et donc sur les manières de la contrer
- identifier les invariants de ce processus de marchandisation (quel que soit les domaines d'activités) mais aussi les spécificités sectorielles
- porter ces analyses davantage sur la place publique pour renforcer les capacités de résistances du monde associatif.

Nota bene : un autre objectif/point d'attention cette année : cerner davantage la manière dont cette lutte contre la marchandisation se joue aussi sur le terrain de la fiscalité des associations.

D'autres pistes de travail ont été évoquées : créer des rencontres « temps de dialogue » pour croiser les points de vue de chercheurs et d'analystes (M. Chauvière, M. Langlet, G. Aubin, S. Celles) avec celui d'acteurs subissant de plein fouet ce processus. Capitaliser ces temps, les diffuser, etc. (peut-être en partenariat avec le média *Lien Social*)